

## Reception d'un colis à la place de mon colocataire

Par **Luciole51160**, le **30/06/2010** à **16:09**

Bonjour,

Je vous écris, car j'ai un problème avec mon colocataire.

Nous sommes en de très très mauvais termes, il a reçu il y a 1 mois un colis, que j'ai réceptionné, ( encore bonne poire ) je l'ai déposé dans la cuisine, et il y est resté 3 semaines !

Ce matin, il passe un coup de fil, en prenant bien soin, que j'entende la conversation.

Il aurait dans l'idée de porter plainte contre moi, comme quoi je lui aurai dérobé son colis ...alors que je l'ai juste réceptionné, posé dans la cuisine ...

Vu que ce cher monsieur a de nombreux amis qui passe ici, suite a diverses activités ( illégale entre parenthèse ) le fameux colis a disparu .

Il est ensuite parti au Maroc pendant une semaine, et se réveille enfin !

Par contre , il dit être resté toute la journée devant la porte d'entrée le jour de la livraison, alors que c'est moi qui ai signé, enfin bref ...

Si jamais j'ai la visite de la police ou gendarme, ou autre ? Comment puis-je me défendre ?

Sachant que c'est bien ma signature sur le récipissé du colis , vu que bonne poire j'ai encore voulu rendre service, je n'ai par contre aucunes preuves comme quoi il est resté 3 semaines bien en évidence dans la cuisine ...

Quelqu'un pour me dire quoi faire ?

Merci

Par **SedLex**, le **01/07/2010** à **10:07**

Bonjour,,

Vu que vous avez signé pour la livraison du colis, l'expéditeur dispose de la preuve que vous avez réceptionné le colis. A priori, j'aurais tendance à dire qu'alors le colis est sous votre responsabilité. Toutefois, pour vous rassurer, il faudrait que votre colocataire arrive à prouver votre "culpabilité" dans l'affaire. Autrement dit, je pense que vous êtes tranquille. D'autant que je ne pense pas que la Police/Gendarmerie se déplace pour une histoire de colis.

Visiblement votre colocataire ne vaut pas la peine que vous lui rendiez service! ! Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **01/07/2010** à **10:22**

Bonjour,

Je rajouterai -question de bon sens- que ce n'est vraiment pas dans son intérêt de mêler la police à ses affaires "illégal"es"... Faites-le lui savoir, il prend plus de risque que vous... Et puis, aller porter plainte pour ce genre de chose... Ils ont d'autres choses à faire au commissariat.

Cordialement.

Par **Camille**, le **01/07/2010** à **13:27**

Bonjour,

Ben oui, mais... euh...

[quote="SedLex":1d76sn77]

D'autant que je ne pense pas que la Police/Gendarmerie se déplace pour une histoire de colis.

[/quote:1d76sn77]

[quote="alex83":1d76sn77]

Je rajouterai -question de bon sens- que ce n'est vraiment pas dans son intérêt de mêler la police à ses affaires "illégal"es"... Faites-le lui savoir, il prend plus de risque que vous... Et puis, aller porter plainte pour ce genre de chose... Ils ont d'autres choses à faire au commissariat.

[/quote:1d76sn77]

Justement... Il y avait quoi, exactement, dans ce fameux colis que votre colocataire attendait impatiemment et qui a mystérieusement disparu alors que ses copains lui ont rendu une petite visite et qui veut vous faire savoir qu'il avait "[i:1d76sn77]une certaine importance[/i:1d76sn77]" pour lui ? Hum ? Il venait d'où, ce colis ? De Colombie mais il ne sentait pas l'arabica ? Ou du Pakistan mais ça ne ressemblait pas à des tapis ?

:ymdaydream:

Image not found or type unknown

:grin:

Image not found or type unknown

Par **SedLex**, le **01/07/2010** à **14:15**

:o

:-p

Image not found or type unknown Et la présomption d'innocence dans tout ça? Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **02/07/2010** à **12:03**

Bonjour,

Vous voulez parler de la "présomption d'innocence" des forces de police ou de gendarmerie ?

Dans l'acception modernisée de "Beati pauperes spiritu" ?

:grin:

Image not found or type unknown